



L'ÉGALITÉ

JOURNAL RÉPUBLICAIN HEBDOMADAIRE

DES ILES SAINT-PIERRE & MIQUELON.

Prix de l'abonnement payable d'avance.

Saint-Pierre.	Un an	12 fr. 00
—	Six mois	7 00
Côte-mer.	Un an	15 00
—	Six mois	9 00

Administration, rues JACQUES-CARTIER et de SÈZE.

Administrateur-Gérant E. POSTE.

Directeur-Rédacteur, G. WINTREBERT.

Prix des insertions.

Fait divers	1 fr 00
Une à six lignes 3 fr. au-dessus la ligne 0fr.30	
Réclames, la ligne	0 75

ABONNEMENT AUX ANNONCES : 15 fr. par an pour une annonce de 20 lignes à répéter dans chaque numéro

MORT DU PRÉSIDENT DE LA REPUBLIQUE

Depuis lundi notre colonie est sous le coup d'une profonde et pénible émotion qui se comprend d'autant mieux que notre rocher n'est peuplé que de français de cœur et d'origine.

Dès le matin une terrible nouvelle se répandait partout et tout d'abord on refusait d'y croire.

La veille au soir une dépêche qu'un de nos bureaux télégraphiques était chargé de transmettre faisait connaître l'assassinat du Président Carnot.

Lundi matin, dès que la nouvelle officielle parvint au gouvernement, les pavillons furent mis en berne, le collège et les autres établissements scolaires fermèrent leurs portes, en signe de deuil et pour la même raison le chef du service judiciaire décida que l'audience civile et commerciale habituelles n'auraient pas lieu.

Peu de temps après, le clairon de ville faisait entendre un son lugubre et une proclamation était faite à la population au nom du maire, engageant ses concitoyens à arborer leur pavillons en berne.

Cette proclamation fut ensuite affichée partout.

Un peu plus tard une dépêche de source anglaise nous apprenait que le Président avait été poignardé au cœur samedi à Lyon; que la mort avait été instantanée et que l'assassin était un anarchiste du nom de Santos.

Le Président se rendait au théâtre quand Santos s'est glissé jusqu'à la voiture et a exécuté son crime.

L'assassin ajoutait la dépêche a été arrêté immédiatement; Paris est en ébullition.

Cet événement épouvantable, à jamais mémorable est une leçon pour les gouvernements trop faibles qui pendant longtemps ont laissé trop de liberté à tous ces scélérats qui ne se cachaient pas pour s'organiser, afficher leurs idées criminelles, prêcher le crime.

Et encore le crime en lui-même parfois excusable en cas de vengeance, de passion naturelle, n'est rien auprès des

attentats anarchistes qui depuis près d'un an frappent des innocents.

Après les bombes lancées dans les théâtres, dans les restaurants, à la chambre, au sénat, à la Madeleine, et ailleurs après les exécutions capitales qui ont suivies ces crimes les plus odieux, n'avait-on pas le droit de respirer un peu et d'espérer être tranquille pendant un certain temps.

Non, les scélérats qui ont juré une guerre implacable à la société ont voulu se signaler par de nouvelles ignominies. Un des leurs, appartenant à la filiation internationale cosmopolite a plongé son poignard dans le cœur d'un des plus grands citoyens que compte l'histoire dans le cœur de l'homme probe, honnête et loyal par excellence qui avait su triompher de la réaction, quand il prit le pouvoir en 1885, et ensuite du boulangisme, et des scandales de Panama.

Ses qualités exceptionnelles, sa rectitude et la stabilité de tous ses actes firent aimer en lui et par lui, accepter par les plus rebelles, le gouvernement républicain.

Pour atteindre ce but, malgré le repos que sa santé affaiblie exigeait impérieusement, il ne manquait jamais une occasion de se rendre là où le devoir l'appelait, pour maintenir par son affable simplicité le prestige de la République.

Chaque annéel acceptait les invitations qui lui étaient faites de tous les coins de la mère patrie pour rehausser de sa présence l'éclat d'une fête, triompher soit de la reconnaissance publique, soit du progrès, du travail, et de l'industrie de sa chère patrie.

Samedi encore, il accomplissait un de ces devoirs pénibles pour ses forces physiques, doux pour son esprit de grand patriote, quand le fer lui glaça le cœur en le remplaçant par une aurore, digne de ses ancêtres, il est mort en soldat sur le champs de bataille.

Ah certes ! au lieu de se regarder en chiens de faïence, de préparer des armes et des engins destinés à faire une affreuse boucherie de voisins qui sont assez civilisés pour ne pas désirer s'égorger entre eux, les nations européennes

agiraient plus sage, plus humainement, en faisant une vaste alliance contre ceux qui menacent, sans raison la société et qui appartiennent au parti anarchiste.

C'est de ce côté là et de celui-là seulement que devrait être envisagé le danger social.

Les anarchistes cosmopolites renient toute patrie; l'Europe entière, le monde entier même doit s'unir pour, sans distinction de patrie, les traquer comme des bêtes fâvées, pour les combattre et les anéantir comme l'épidémie la plus redoutable.

Dimanche 25 juin, le Président Carnot sortait d'un banquet offert par la municipalité pour aller au théâtre. Il était en calèche découverte. La foule était énorme. Le Président salua pour remercier de l'ovation dont il était l'objet, quand un jeune homme, fendant la foule, monta sur le marche pied de la voiture et enfonça un poignard dans le cœur du président Carnot. Le préfet du Rhône terrassa le meurtrier, le remit à la police qui eut toutes les peines du monde à protéger l'assassin contre la foule exaspérée qui voulait le lyncher.

Carnot fut transporté à la préfecture où il perdait beaucoup de sang.

Le docteur Poucet lui ayant demandé s'il avait conscience de son état le Président qui était alors très faible répondit : « Je me meurs »

L'assassin se nomme San Hierosimo Césario, âgé de 19 ans, né à Motta Visconti, province de Milan. A cette où il travaillait, il gagnait 30 francs par mois. On le connaissait comme un anarchiste militant mais la police qui le surveillait avait perdu sa trace vers le 20 juin. En prison il ne donne aucun signe d'exaltation. Il reste calme et concentré.

Les funérailles du Président Carnot ont été fixées à dimanche.

De tous les pays Madame Carnot reçoit les témoignages de la plus vive sympathie.

Le crime de Césario fait horreur.

Le congrès qui s'est réuni le 27 courant à nommé, comme Président de la République Casimir-Perier par 451 voix.

Sait-on que Chateaubriant ce grand écrivain de notre siècle vint à St-Pierre en 1791 ?

C'est lui-même qui le raconte dans ses mémoires d'outre-tombe.

Il débarqua un matin entre dix heures et midi par un temps brumeux qui ne permit de voir notre île que lorsque le navire fut presque dessus.

Et encore on la devina à l'aspect d'une bosse noire et au bruit de la terre.

Son séjour sur notre rocher fut de 15 jours.

Voici la description topographique qu'il en donne :

Le port et la rade de St-Pierre sont placés entre la côte orientale de l'île et un îlot allongé, l'île aux chiens. Le port surnommé le *Barachois*, creuse les terres et aboutit à une plaque saumâtre. Des mornes se serrent au noyau de l'île; quelques uns détachés surplombent le littoral; les autres ont à leur pied une lisière de landes tourbeuses et arasées. On aperçoit du bourg le morne de la vigie.

En dehors de la maison du gouverneur faisant face à l'embarcadère, l'église, le curé, le magasin aux vivres, la demeure du commissaire de la marine et celle du capitaine de port il n'y avait à St-Pierre il y a trois cents ans qu'une seule rue le long du rivage de galets.

Chateaubriant fit une visite au cap à l'aigle un matin qu'il désirait voir se lever le soleil du côté de France.

Il y remarqua une cascade qui doit être celle du ruisseau Courval.

S'étant assis au ressaut d'une roche, les pieds pendus sur la vague qui déferlait au bas de la falaise il aperçut une jeune marinière sur les déclivités supérieures de la montagne.

Voici le récit qu'il en fit :

« Elle avait les jambes nues, quoiqu'il fit froid, et marchait parmi la rosée. Ses cheveux noirs passaient en touffes sous le mouchoir des Indes dont sa tête entortillée; par dessus ce mouchoir elle portait un chapeau de roseaux du paysen façon de nef oude berceau. Un bouquet de bruyère îlis sortait de son sein que modelait l'enteillage blanc

« de sa chemise. De temps en temps elle se baissait et cueillait les feuilles d'une plant aromatique appelait *thé naturel*. D'une main elle jetait ces feuilles dans un panier qu'elle tenait de l'autre main. Elle m'aperçut; sans être effrayée elle vint s'asseoir à mon côté, posa son panier près d'elle, et se mit comme moi, les jambes ballantes sur la mer, à regarder le soleil.

« Nous restâmes quelques minutes sans parler enfin je fus plus courageux et je dis: « Que cueillez vous là ? La saison des lucets et des atocas est passée. » Elle leva de grands yeux noirs, timides et fiers, et me répondit « je cueillais du thé. » Elle me présenta son panier. « Vous portez ce thé à votre père et à votremère ? — Mon père est à la pêche avec Guillaumy. — Que faites-vous l'hiver dans l'île ? — Nous tressons des filets, nous pêchons les étangs, en faisant des trous dans la glace; le dimanche, nous allons à la messe et aux vêpres ou nous chantons des cantiques; et puis nous voyons les garçons chasser les ours blancs. — Votre père doit bientôt revenir ? — Oh ! non: le capitaine mène le navire à Gêne avec Guillaumy — Mais Guillaumy reviendra ? — Oh ! oui, à la saison prochaine, au retour des pêcheurs. Il m'apportera dans sa pacoille le un corset de soie rayée, un jupon de mousseline et un collier noir. — Et vous seriez parée pour le vent, la montagne et la mer, Voulez-vous que je vous envoie un corset, un jupon et un collier ? — Oh ! non. »

Elle se leva, prit son panier, et se précipita par un sentier rapide, le long d'une sapinière. Elle chantait d'une voix sonore un cantique des Missions:

Tout brulant d'une ardeur immortelle
C'est vers Dieu que tendent mes désirs

Elle faisait envoler sur sa route une nuée de beaux oiseaux appelés aigrettes à cause du panache de leur tête; elle avait l'air d'être de leur troupe. Arrivée à la mer elle s'assita dans un bateau, déploya la voile et s'assit au gouvernail; on l'eût prise pour la Fortune: elle s'éloigna de moi.

9 Feuilleton du Journal L'ÉGALITÉ

FLEUR D'ABIME

PAR JEAN AICARD

III

— Elle pensait qu'elle devait, de son côté, « garder un ami », c'est à dire quelqu'un qui peut vous être utile. Elle croyait au dévouement, comme à une bêtise qui pouvait agir à son profit. Mais en échange, elle entendait ne donner jamais aucune reconnaissance. « Quand les gens vous aiment, disait-elle à sa mère

Feuilleton de la revue hebdomadaire du « Journal des Débats ».

Oh ! oui oh ! non, Guillaumy, l'image du jeune matelot sur une vergue au milieu des vents, changeaient en terre de délices l'affreux rocher de St-Pierre.

Si Chateaubriant revenait sur cette terre, il y verrait un bien grand changement par le nombre de constructions qui couvrent la partie inférieure du rocher.

Mais il s'y reconnaîtrait encore à l'aspect de ses côtes désolées, de ses bois rachitiques, de sa stérilité qui n'ont malheureusement pas changé.

Quatre de nos honorables membres de la commission coloniale nous ont envoyé un article répondant à celui de notre dernier numéro, relativement au mauvais état de la route de Gueydon.

Quoique rien ne nous y obligeât, nous avons commencé le tirage de cet article mais pour éviter tout malentendu nous finissons de savoir à certains de ses signataires que nous devions soit indiquer leurs noms soit dire que cet article nous était adressé par la commission coloniale.

L'un de ces messieurs prétendit que puisque nos articles n'étaient pas signés les siens ne devaient pas l'être davantage.

Notre administrateur essaya en vain de lui faire comprendre la différence qu'il y avait à une réponse contradictoire, à un article ayant paru sous la responsabilité de notre directeur et ce même article.

Notre administrateur ne put que constater que la discussion perdait tout caractère de courtoisie. Dans ces conditions nous regrettons de ne pouvoir insérer le dit article.

Nous profitons de l'occasion pour répéter à nos lecteurs que tous nos articles non signés sont de la plume de notre directeur rédacteur qui en assume toute la responsabilité et que pour les articles de correspondants qui émettent des opinions contraires aux nôtres nous ne consentirons jamais à les insérer qu'à la condition si ne qua non de pouvoir en indiquer les noms de leurs auteurs. Cela ne veut pas dire bien entendu que nous ne nous réservons pas le droit de jeter au panier ceux de ces articles qui ne

c'est que ça leur fait plaisir ! Il ne faut pas leur ôter la joie qu'ils éprouvent à vous rendre des services, mais, vraiment si on leur devait quelque chose en retour, ce serait à devenir fou. On n'en finira plus ! ... Songe donc ! tu vois bien que tout le monde m'aime moi ! pas assez pour m'épouser sans fortune mais enfin...

Avec ce Léon Terraï, c'était devenu son genre d'être tout à fait sincère. Il avait même fini par aimer dans cet être double, faux, essentiellement hypocrite, la sincérité. Elle les savait et le tenait par là. Et lui n'ignorait pas qu'elle n'était franche qu'avec lui; il lui était facile de juger de cette franchise, parce qu'elle consistait dans l'aveu de toutes les hypocrisies.

Elle avait dix-sept ans, le jour où elle avait eu avec lui la première de ses conversations... loyales, où elle s'exprima

tout entière, par un besoin naturel de confession, de sympathie. Avec celui-là aucune confidence n'était humiliante. Elle n'avait rien à lui apprendre des trivialités de sa vie. Elle avait tout intérêt à s'en plaindre, à exalter en lui le désir de la consoler, de se dévouer pour elle !

Il se rappelait les nombreux détails de cette conversation où elle lui avait dit positivement qu'elle le préférait à tous les autres. C'était un après-midi où il avait mis pour la première fois son uniforme de St-Cyrrien.

Elle lui parla d'abord avec amertume de ses souffrances d'orgueil, c'e la destinée commune à tous lui paraissait intolérable.

À suivre



nous plairaient pas.

Chaque fois qu'un de nos concitoyens se croira atteint par un de nos écrits, il pourra nous envoyer une réponse signée que nous nous empasserons d'insérer si elle est courtoise.

Samedi, à 8 heures 1/2 du soir, dans la grande salle du café de la Bourse, brillamment décorée et illuminée, une table de trente couverts réunissait les amis de M. Hippolyte Mignot dont le mariage se célébrait ce jour là à St-Malo. Les honneurs de la réception étaient faits par l'aimable M. Merle, représentant de M. Mignot.

A 9 heures, les convives ayant pris place, les gâteaux et le Bourgogne ont circulé, puis les fruits et les sucreries, et le champagne ayant écumé dans les verres, M. Caperon qui occupait la place d'honneur s'est levé et a porté le toast suivant :

Messieurs,

Quand je vois tant de gens mariés autour de moi, je n'ose pas dire que M. Mignot nous donne le mauvais exemple. Les célibataires, dont je suis figurent en trop petit nombre pour bêcher l'institution du mariage qui est encore ce qu'on a trouvé de mieux, depuis que le monde existe. Ainsi l'a passé notre ami Mignot qui a révélé un intérieur paisible, et nous ne saurions l'en blâmer, surtout après la délicate attention qu'il a eue de nous réunir à cette table pour fêter son hyménée.

C'est très gentil, de sa part. Ordinairement les mariés ne songent qu'à celle à laquelle ils vont unir leur sort et n'en se préoccupent guère de leurs amis absents. M. Mignot n'a pas été aussi exclusif. Il a voulu que dans cet heureux jour nos voeux l'accompagnassent jusqu'au lit nuptial.

A-t-il bien fait de compter sur notre amitié? La réponse est là; pas un n'a manqué à l'appel de M. Merle, et, le verre en main, une pensée commune nous anime, celle de savoir notre ami heureux en s'appuyant sur une compagne de son choix.

Au bonheur des époux Mignot et au plaisir de les voir bientôt!

Après ce toast, M. Merle a communiqué aux convives un télégramme de M. Mignot, reçu dans la journée, qui les remercie de leur empressement à se joindre à l'invitation qui leur était faite. La réunion s'est dissoute vers 11 heures.

M. Casimir Périer le nouveau président de la République a commémoré son prédécesseur des anciens.

Son aïeul était Ministre sous Louis Philippe.

Il a été successivement sous secrétaire d'Etat, Vice Président puis Président de la Chambre.

Voici la phrase qui terminait son discours à la Chambre lorsqu'elle le choisit comme Président :

« Si le maintien de l'ordre est le premier devoir du Gouvernement et la condition première du progrès c'est à la Chambre à affirmer qu'elle voit dans le progrès la meilleure garantie de paix publique. »

Souhaitons que dans sa fermeté et son énergie le nouveau président nous débarrasse à jamais du plus terrible fléau l'anarchie.

Encore un abordage par un Vapeur!

La goélette « Victor » était partie de St Pierre le 20 juin pour se rendre sur le grand Banc avec son sel et sa boëtte.

Dans la nuit du 21, par une forte brume elle filait tribord amures avec toute sa voilure, ses feux bien clairs et cinq hommes de quart corant toutes les trois minutes. A deux heures moins dix, ils entendirent un sifflet et aperçurent immédiatement les trois feux d'un vapeur à 150 mètres environ.

Le capitaine du « Victor », voyant que le vapeur allait le couper en deux, fit lâcher et la « City of Rome » n'atteignit que l'avant auquel elle fit des avaries graves. Le vapeur s'arrêta et porta secours à la goélette, lui offrant le remorquage jusqu'à New-York.

Sur l'inspection des officiers du vapeur, il fut reconnu que le « Victor » pouvait atteindre St-Pierre, tandis qu'il est probable qu'il aurait sombré pendant la remorque à grande vitesse. Un officier fut laissé à bord pour expertiser les dommages.

Le 24 Juin au soir, le « Victor » est à rive dans notre port.

Quand donc réglementera-t-on la vitesse des grands Transatlantiques sur le banc de Terre-Neuve pour sauver des vies humaines?

M. Peilegry, lieutenant de gendarmerie à la Réole, a été désigné pour commander le détachement de St. Pierre et Miquelon.

Curieux effet de la foudre

Le 18 juin, vers 11 heures du matin, le tonnerre est tombé sur Miquelon, a renversé une femme qui lavait la place et les deux enfants qui jouaient à coté d'elle. Aucun d'eux n'a été blessé. Ils en ont été quittes pour la peur, mais quelle peur!

Objets trouvés et déposés au Bureau de police

Par Melle Jeanne Blanchardin rue Bisson, un bouton de chemise, en or.

AVIS

Le public est informé que M. Trifol François a ouvert un atelier de coiffure, rue du Barachois, ancienne maison Ollié.

Prix modérés.

On demande à acheter une paire d'épées de combat, des fleurets d'escrime, et des pistolets système Flébert.

BALIVIERS.

Un affreux bonhomme qui avait coupé son père en morceaux après l'avoir tué, est condamné à mort, avec application de la loi Bérenger.

— Savez-vous, au moins, ce que signifie votre condamnation? lui demande le président d'un ton sévère.

— Non, répond le drôle, qui n'est même pas docteur en droit.

— Eh bien! cela signifie que si, avant 3 ans, vous tuez encore votre père, on vous guillotinera, voilà tout.

« Du journal »

Scène intime

Clara qui joue les fées en province, rentre chez sa mère, la crème des femmes. Sur le point de se déshabiller, Clara tata son corsage, fouilla ses poches, et sans préparation aucune:

— Je l'ai perdu!

Quoi donc! exclama celle qui lui a donné le jour.

— Mon porte-monnaie.

Alors la mère plus calme

— Ah! tu m'a fait une peur!

Une bonne à tout faire jolie, jeune et discrète demande emploi chez monsieur âgé et célibataire.

Dernière Heure

Ce jour, après midi, un des membres de la commission coloniale vient à nos bureaux nous demander de faire paraître son article. Nous l'inscrirons avec plaisir dans notre prochain numéro mais avec les signatures de ses auteurs.

Études de M. Georges Wintrebé, avocat-agréé de M. Pierre Pépin, avocat-agréé et de M. Eugène Salomon notaire, à Saint-Pierre.

Vente sur llicitation

L'an 1894, le mercredi 18 Juillet à 2 heures du soir en l'étude du notaire de la colonie, à Saint-Pierre rue de Sèze.

En vertu d'un jugement rendu par le tribunal civil de première Instance de la colonie le sept Mai dernier.

A la requête de Madame Louise Zugaramurdy, ménagère demeurant à St-Pierre, veuve du sieur Louis Fontaine ayant M. Wintrebé pour agréé,

En présence de:

Madame Elisa Zugaramurdy, ménagère épouse du sieur Jean-Baptiste Ibart marin-pêcheur demeurant à l'Ile aux Chiens, ayant M. Pépin pour agréé.

Il sera procédé à la vente et adjudication d'un immeuble dont la désignation suit, dépendant des communautés et successions des époux Zugaramurdy,

DESIGNATION

Une propriété sise à Saint-Pierre rue Félix, consistant en une maison avec jardin et toutes ses dépendances.

Le tout borné dans son ensemble: au Nord par la rue Félix au Sud par Jean Marie Lefèvre, à l'Est par Louis Héguy, et à l'Ouest par Madame Vve Prudent Coste.

Mise à prix

Deux mille cinq cents francs ci 2500

Le cahier des charges dressé pour parvenir à cette vente a été déposé en l'étude du notaire soussigné où toute personne peut en prendre connaissance avant l'adjudication.

Fait à Saint-Pierre, le 27 Juin 1894.

Le Notaire,
E. SALOMON.

L'Administrateur-Gérant à POSTE



THE MUTUAL LIFE Insurance Company of New York

RICHARD A. McCURDY, PRESIDENT.

Statement for the year ending December 31, 1891

Assets, - - - - - \$159,507,138 68

Reserve on Policies (American Table 4%) \$146,988,222 03
Liabilities other than Reserve, 507,849 63
Surplus, 12,020,967 16
Receipts from all sources, 87,684,784 54
Payments to Policy-Holders, 18,755,711 81
Risks assumed and renewed, 194,470 policies, 607,171,801 00
Risks in force, 225,507 policies, 695,753,461 68
amounting to

Note.—The above statement shows a large increase over the business of 1890 in amount at risk, new business assumed, payments to policy-holders, receipts, assets and surplus; and includes as risks assumed only the number and amount of policies actually issued and paid for in the accounts of the year.

THE ASSETS ARE INVESTED AS FOLLOWS:

Real Estate and Bond & Mortgage	\$81,845,540 48
Loans	57,661,455 78
United States Bonds and other Securities	10,228,908 93
Loans on Collateral Securities	5,070,158 03
Cash in Banks and Trust Companies at interest	5,205,685 49
Interest accrued, Premiums Deferred, etc., -	\$159,507,138 68

I have carefully examined the foregoing statement and find the same to be correct.

A. N. WATERHOUSE, Auditor

From the Surplus a dividend will be apportioned as usual.

REPORT OF THE EXAMINING COMMITTEE.

Office of The Mutual Life Insurance Company of New York.

January 25, 1892.

At a meeting of the Board of Trustees of this Company, held on the 23d day of December, ultime, the undersigned were appointed a Committee to examine the annual statement for the year ending December 31, 1891, and to verify the same by comparison with the assets of the Company.

The Committee have carefully performed the duty assigned to them, and hereby certify that the statement is in all particulars correct, and that the assets specified therein are in possession of the Company.

In making this certificate the Committee bear testimony to the high character of the investments of the Company and express their approbation of the system, order, and accuracy with which the accounts and vouchers have been kept, and the business in general is transacted.

H. C. VON POST, ROBERT SEWELL,
GEORGE BLISS, J. H. HERMON,
JULIA T. DAVIS, D. G. ROBINSON,
JAS. G. HOLDER.

ROBERT A. GRANNIS, Vice-PRESIDENT.

WALTER R. GILLETTE, General Manager,
FREDERIC CROMWELL, Treasurer,
EMORY MCCLINTOCK, Actuary.

AVIS

Notre prime l'Elixir Godineau est épuisée mais, pour être agréable à ceux de nos lecteurs qui nous en ont fait la demande, nous nous sommes empressés d'assurer pour notre colonie, un dépôt de cet excellent produit chez M. De Beaudéan, pharmacien de première classe.

S'adresser désormais à cette pharmacie que nous recommandons au public.

A VENDRE

Barils vides de schiste, vin, cidre, etc.

On demande à acheter un bureau américain, une bibliothèque, un mobilier de salle à manger et meubles divers.

AVIS Important

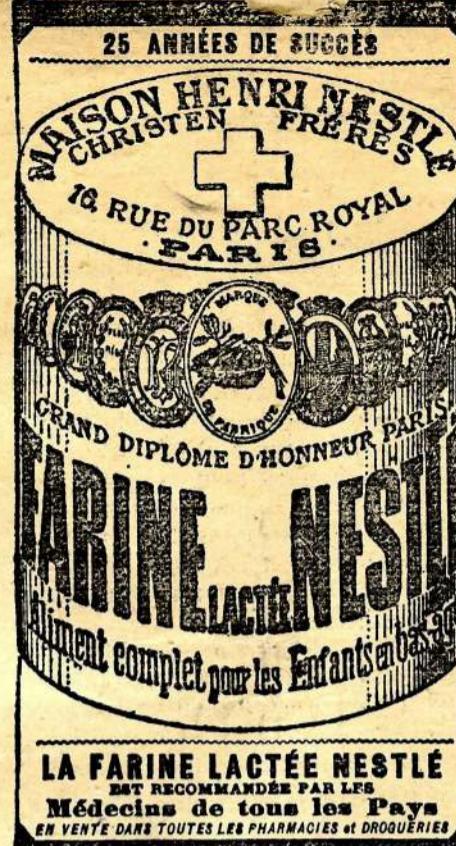
Eu envoyant de suite un mandat-poste de 26 francs à la *Liberté Coloniale* (éditeur en chef, M. Irénée BLANC), l'on recevra *franco*, par le retour du courrier, à *titre de prime gratuite*, à son choix; 1^o ou un joli et solide remontoir en argent, d'une valeur marchande de 40 francs. 2^o ou un bon à lots de l'exposition, remboursable par tirage annuel à 25 francs, et dont le gros lot est de 50,000 francs.

Et l'on sera abonné au journal pour un an.

Le nombre des remontoirs est limité à 200, celui des bons de l'exposition à 500, et la dernière date d'expédition au 1^{er} juillet prochain.

Adresser immédiatement le mandat poste à M. l'Administrateur de la *Liberté de Colonies*, 4 rue Nouvelle, Paris.

Saint Pierre — Imp. E POSTE.



PLUS DE DIPHTERIE

MERES DE FAMILLE

N'ayez aucune crainte lorsque vos enfants seront atteints de cette terrible maladie: Le CROUP, dont la guérison jusqu'alors était jugée comme impossible

Le Croup, l'Angine, la Diphtérie

Et tous les maux degorge, en général sont victorieusement combattus par

LE SOUFRE ROMAIN

REMEDE INFALLIBLE

surtout dans les cas désespérés et lorsque les autres médications n'ont donné aucun résultat.

La composition du Soufre Romain, permet de l'employer comme REMEDE PREVENTIF, lors même que la maladie ne serait ni le Croup ni l'Angine.

Chaque mère de famille soucieuse de



Printemps

NOUVEAUTÉS

Envoi gratis et franco

du catalogue général illustré, renfermant toutes les modes nouvelles pour la SAISON D'HIVER, sur demande affranchie adressée à

MM. JULES JALUZOT & C^{ie}
PARIS

Sont également envoyés franco, les échantillons de tous les tissus composant nos immenses assortiments, mais bien spécifier les genres et prix.

Expéditions dans tous les pays du Monde.

Tous les renseignements nécessaires à la bonne exécution des commandes, ainsi que les conditions d'expédition sont indiquées dans le catalogue.

Interprètes dans toutes les Langues.

sanvegarder la vie de son enfant tiendra à posséder chez elle au moins une Boite de Souffre Romain, en prévision des attaques subites des Maux de Gorgés qu'il est urgent de combattre avec promptitude.

Le Souffre Romain produit récemment découvert, a été appliqué avec le plus Grand Succès dans un grand nombre de cas absolument désespérés et a sauvé de la mort tous les enfants auxquels il a été appliqué ainsi qu'en témoignent les nombreuses attestations et lettres de remerciements adressées au propagateur de ce remède souverain.

Prix de la boîte, 3 fr. 50

Les demandes doivent être adressées à l'ÉGALITÉ qui dès que les commandes atteindront le nombre de 25 boîtes s'empressera de faire venir merveilleux produit

En dépôt à la Pharmacie de 1^{re} classe de BEAUDÉAN et de faire profiter ses lecteurs de la réduction qu'elle a pu obtenir.



PROLONGATION DE LA VIE

PAR

L'Elixir Godineau

Par

3 FLACONS

50 francs

Port en sus

Unique remède contre l'IMPUISANCE; il guérit les maladies des reins, de la moelle épinière, de l'Influenza, les anémiques, les épuisés, etc. IL RAJEUNIT ET PROLONGE LA VIE; c'est essentiellement un élément de réparation; il donne un sang nouveau d'une force inouïe, d'une richesse incomparable; ne contenant aucune substance nuisible, il peut être pris à tous les âges sans danger aucun.

Brochure explicative et envoyée gratuitement et franco à toute personne qui en fait la demande à l'Administration de l'Elixir Godineau, 7, rue Saint-Lazare à Paris

Vente à prix réduit obtenu par notre Journal c'ez M. De Beaudéan, pharmacien de 1^{re} classe -- seul dépositaire pour la colonie,